



**9ème Revue Francophone d'information**

56 pages en couleur, avec de nombreux articles historiques et linguistiques et la collaboration des spécialistes du Québec et de la Francophonie.

Nous remercions Gilbert Lévesque (Québec), Nicolas Prévost (docteur en histoire), Claude Trannet (Secrétaire général), Valentin Lagorio et Alain Ripaux pour les articles suivants :

- Jeanne Mance, au fil des âges et du temps,
- Jacques Cartier et les débuts du Canada français,
- L'épopée de Napoléon III,
- Charles de Gaulle et le Moyen Orient,
- La Réunion, département d'Outremer,
- Les actualités francophones, etc.

**Prix de la revue de FFO : 8 € + 4 € de port, dans certaines librairies et au siège de l'association.**

Abonnement annuel pour deux numéros : 24 € (franco).

Commandes et abonnements : FFO – 345, Rue de la Mairie – 60400 Appilly (Hauts de France)

Retrouvez la revue sur le site

**APPEL À COTISATION**

**N'oubliez pas de nous adresser votre cotisation annuelle et de vous abonner à notre Revue francophone !**

Nous remercions les membres bienfaiteurs et les membres actifs qui nous ont adressé leur cotisation annuelle. Nous invitons les retardataires à nous adresser rapidement leur soutien financier, indispensable à la poursuite de nos activités. Vous pouvez nous adresser un chèque ou un virement bancaire : FR66 2004 1010 0525 7129 3D02 620 PSSTFRPPLILL – Banque postale Lille.

Bonnes vacances et Vive la langue française !

**Bulletin d'information francophone - 2ème Semestre 2024** - Rédacteur en chef : Alain Ripaux – Comité de rédaction : Alain Ripaux, Claude Trannet, Valentin Lagorio – Maquette : Odile Bénédet – Articles et infos à adresser à : ripauxalain@gmail.com

**Nos conférences de 2024**

- « **Jeanne Mance, fille de Langres, l'égérie du Nouveau-Monde** » par Gilbert Lévesque, délégué international de FFO pour l'Amérique française.

**Dimanche 21 avril 2024 - Magog (Québec) - Canada**

- « **Samuel de Champlain, fondateur de la Nouvelle-France** » par Nicolas Prévost, professeur d'histoire-géographie et docteur en histoire.



- « **Le Québec, une province qui défend la langue française** » par Alain Ripaux, auteur et président de FFO.

**Samedi 22 juin au Théâtre du Chevalier de Noyon (Oise).**

- « **Le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France** », par Nicolas Prévost, professeur d'histoire-géographie et docteur en histoire.

**Assemblée Générale de FFO - Mairie de Chauny - Espace Jean Jaurès - 02300 Chauny - Samedi 16 octobre à 15 heures - par Alain Ripaux, président de FFO**



**BULLETIN D'INFORMATION FRANCOPHONE**



**Chers amis de France, du Québec, du Canada, de Belgique, de Suisse et du monde francophone,**

Nous avons le plaisir de vous adresser notre nouveau Bulletin d'information francophone de Juillet 2024 qui vous donnera des nouvelles de France, du Québec et du monde francophone ainsi que les dernières nouvelles de notre association franco-québécoise.

Bonne lecture et bonnes vacances !

**Alain Ripaux,**  
Président de FFO

**LES ACTUALITES FRANCOPHONES**

**La langue française, de plus en plus menacée au Canada et au Québec**

Si la langue française est l'une des deux langues officielles du Canada, où elle est présente depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, sa survie est une source d'inquiétude pour les francophones canadiens, y compris au Québec.

Le Québec est aujourd'hui la seule province canadienne unilingue francophone, mais toutes les autres provinces canadiennes comptent des communautés francophones plus ou moins importantes.

Au Nouveau-Brunswick, seule province bilingue, peuplée en particulier de 300 000 Acadiens francophones. Plusieurs universités francophones permettent aux jeunes Canadiens et Québécois d'étudier le français, comme à Moncton (Nouveau Brunswick), ou à Sainte Anne (Nouvelle-Ecosse) ainsi qu'en Ontario et au Manitoba et dans tout le Québec.

Malgré de nombreux efforts, le français est en recul au Canada, selon les chiffres du recensement de 2021. Le nombre de locuteurs francophones a augmenté de 1,6 % entre 2016 et 2018, pour atteindre 7,8 millions mais la population canadienne a, dans le même temps, augmenté de 5,2 %.

Au Québec, le pourcentage des francophones est passé de 79 % à 77,5 %.

En 2022, le gouvernement québécois a fait adopter une loi qui restreint l'usage de l'anglais dans les services du gouvernement, les services publics et les entreprises de 25 employés.

Le gouvernement canadien a dévoilé fin avril un plan d'actions pour promouvoir les langues officielles, et principalement le français. Enfin, un ensemble de mesures devrait permettre de favoriser l'accueil des migrants francophones, en particulier dans les métiers en pénurie, comme l'enseignement et la santé.



**ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 96

**Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français**

Présentation

Présenté par  
M. Simon Jolin-Barrette  
Ministre responsable de la Langue française

Éditeur officiel du Québec  
2021



**Francophonie Force Oblige**

345, Rue de la Mairie  
60400 Appilly (France)



<https://francophonieforceoblige.fr>



ripauxalain@gmail.com



**Francophonie Force Oblige**

345, Rue de la Mairie  
60400 Appilly (France)



<https://francophonieforceoblige.fr>



ripauxalain@gmail.com

**Les relations franco-québécoises**

La 21<sup>ème</sup> Rencontre alternée des Premiers ministres français et québécois s'est tenue les 11 et 12 avril à Québec.

Le Premier ministre français s'est exprimé à l'Assemblée nationale du Québec pour rappeler « notre langue, notre histoire, notre culture, et nos valeurs communes telles que la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'État de droit et la liberté d'expression ».

Au fil des décennies, notre relation s'est constamment renouvelée grâce à la jeunesse qui demeure l'avenir de nos deux peuples. Une jeunesse qui doit contribuer à renforcer cette relation unique qui est un pont entre l'Europe et l'Amérique.

Les Premiers ministres Gabriel Attal et François Legault se sont engagés conjointement à protéger et promouvoir la langue française, et à assurer une transition écologique de leur économie nécessaire à l'impérative lutte contre les dérèglements climatiques qui nous menacent.

Ils ont signé une déclaration et des ententes en matière de langue française, de jeunesse, et de mobilité étudiante universitaire.



**Le Québec invité d'honneur du Festival du Livre de Paris**

Alors que les Premiers ministres se réunissaient à Québec, le ministre québécois de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, a inauguré, au côté de son homologue Rachida Dati, le Festival du Livre de Paris mettant le Québec à l'honneur. Durant trois jours, 42 autrices et auteurs et plus de 60 maisons d'édition ont démontré l'incroyable vitalité littéraire du Québec. Le Président de la République, Emmanuel Macron, présent au Festival du Livre de Paris, est venu à la rencontre des auteurs du Pavillon du Québec.

Lors de l'inauguration, les deux ministres ont annoncé qu'ils coprésideront un nouveau groupe de travail conjoint portant sur la diversité linguistique des contenus culturels à l'ère du numérique.



**Le Québec investit pour la langue française**

Les informations récentes démontrent que l'usage de la langue française est en recul à Montréal et au Québec. Les indicateurs concernant la langue maternelle et la langue officielle ou l'usage du français à la maison et au travail montrent un relatif déclin du français depuis une vingtaine d'années.

Cinq facteurs préoccupants ont été identifiés :

- La croissance et le profil linguistique de la population immigrante,
- La place des contenus francophone sur les plateformes numériques,
- La fréquentation d'établissements d'enseignement supérieur anglophones,
- La valorisation du français auprès des élèves et des étudiants,
- La responsabilité collective de la société pour la vitalité de la langue française,

A la lumière de ces éléments linguistiques, une démarche de préservation, de promotion et de valorisation de la langue commune impliquant tous les acteurs de la société québécoise s'est avérée essentielle pour assurer la pérennité du fait français au Québec. Dans cette logique, le gouvernement québécois a créé en 2023 le « Groupe d'action pour l'avenir de la langue française » afin de poursuivre cette offensive pour inverser la tendance du déclin du français. Les travaux de ce groupe ont abouti à la présentation par le gouvernement québécois d'un projet ambitieux chiffré à 603 millions de dollars canadiens sur 5 ans, soit 410 millions d'euros.

Les priorités de ce plan pour la langue française rendu public fin avril concernent l'immigration, la culture, l'enseignement et la valorisation du français. Un suivi annuel des indicateurs linguistiques sera mis en œuvre.

Pierre Gusdorf, DLF

**Le français, langue officielle des Jeux Olympiques**



Depuis 1896, le français est la langue officielle des Jeux Olympiques, grâce à Pierre de Coubertin, père fondateur des JO de l'ère moderne et du Comité international olympique (CIO). Les Jeux Olympiques et para-olympiques de Paris 2024, qui se déroulent du 26 juillet au 8 septembre, constituent une opportunité pour célébrer la langue française et la francophonie. Bien sur, il faut s'attendre à de nombreuses annonces en anglais !



**La Louisiane fait de la Résistance**

En Louisiane, le français n'a jamais totalement disparu. Les anciens le parlent encore et les jeunes générations s'intéressent de nouveau à leurs origines françaises et apprennent le français à l'école. Les Franco-Louisianais ont retrouvé la fierté de parler le français et développer la Francophonie en Louisiane. La région d'Acadiana, ayant une importante communauté francophone affiche avec fierté sa francité dans les villes et villages, les rues, les commerces, les radios locales et lors des festivités.



**Le Sommet de la Francophonie**

Le Sommet de la Francophonie aura lieu cet automne à Paris et à Villers-Cotterêts (Picardie).

Ce sera un autre moment important pour notre langue commune. La Délégation générale du Québec de Paris reste engagée au développement de cette relation prioritaire pour le Québec et nos générations futures.



En 1980, le Sénat de Louisiane a fait voter la Résolution 161 sur le statut de la langue française et sa reconnaissance comme seconde langue de l'État.

La langue française est maintenant enseignée dans de nombreuses écoles et surtout dans les 24 paroisses de l'Acadiana et de la Nouvelle-Orléans. Il existe des médias francophones, des festivals acadiens, et des groupes de musique francophone.

Après un long isolement, la Louisiane a rétabli des relations privilégiées avec la France, le Québec, les communautés acadiennes du Canada.

Depuis le Sommet de la francophonie d'Erevan (Arménie) en 2018, la Louisiane est devenu membre de l'Organisation internationale de la francophonie.

Sources : Le Figaro, Défense de la langue française, Communiqués de presse (France et Québec)